

Publié le 28 novembre 2024

Les Outre-mer, terres d'économie mixte singulières

Dans des régions aux forts enjeux de développement et touchées par une importante inflation, l'économie mixte apporte des réponses dans des secteurs essentiels et se structure différemment des Epl du reste du territoire. Les Epl d'Outre-mer se différencient par les activités qu'elles exercent et par les acteurs qui en sont à la manœuvre.



Au 1^{er} juin 2024, **114 Epl, dont 34 Sociétés publiques locales (Spl), 3 Sociétés d'économie mixte à Opération unique (SemOp) et 77 Sociétés d'économie mixte (Sem) œuvrent dans les territoires ultramarins.** Ces entreprises produisent 2,27 milliards d'euros sur le dernier exercice, représentant un taux de croissance annuel moyen supérieur à 7% par an et une performance équivalente à celle des Epl métropolitaines. Elles sont 33 dans les Amériques ; c'est-à-dire en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Comme la Conférence des Epl Outre-mer, organisée en Guyane du 25 au 29 novembre 2024 a pu en rendre compte, leurs activités reflètent certains des enjeux territoriaux des outre-mer, tout comme la volonté des acteurs locaux de s'en saisir.

Des secteurs d'activité des Epl ancrés dans les enjeux territoriaux ultramarins

Lire aussi

[Le casse-tête de la gestion de l'eau et de l'assainissement en Outre-mer](#)

Les activités des Epl d’Outre-mer couvrent l’ensemble des domaines d’intervention de l’économie mixte. Mais par rapport à celles de l’hexagone, les Epl ultramarines sont ainsi prépondérantes dans les activités du développement économique , de la mobilité ou encore de la gestion de l’eau et de l’assainissement.

Lire aussi

[Caroline Cunisse et Philippe Schmit : « Dans les Outre-mer, les Epl peuvent contribuer à réenchanter et repenser l’aménagement »](#)

Les questions du logement mais aussi du foncier, qui font partis des grands enjeux ultramarins, sont également saisies par les Epl de la région des Amériques. Elles sont très présentes dans les secteurs de l’habitat et de l’aménagement, regroupant plus de 40% des Epl en activité et agissent comme des actrices essentielles dans le logement social.

Une gouvernance exercée par une pluralité d’acteurs dans une perspective de coopération

Si comme pour l’hexagone les communes sont les actrices les plus engagées dans l’économie mixte ultramarine, les collectivités d’outre-mer et les régions y participent davantage. Ces collectivités sont présentes à l’actionnariat de 19,5% des Epl d’outre-mer, contre 11% dans l’hexagone et financent la moitié de leur capital, contre 17% en métropole. Les autres acteurs, en particulier du privé, s’impliquent plus fréquemment dans l’économie mixte ultramarine.

La logique de filialisation y est également forte : en Outre-mer, 117 filiales sont dénombrées, soit une moyenne d’une filiale pour une Epl, contre une filiale pour trois Epl sur le reste du territoire. Elles interviennent particulièrement dans les activités du développement économique, agissant comme témoin de l’importance de l’économie mixte dans ce secteur et palliant souvent à une lacune de l’offre privée.

A travers ces équilibres, les Epl offrent des solutions opérationnelles pour répondre aux besoins des populations ultramarines et participent activement à la construction d’un avenir durable.

[Consulter la plateforme Epldata](#)